

# Journal officiel

## de l'Union européenne

C 1



Édition  
de langue française

### Communications et informations

56<sup>e</sup> année  
4 janvier 2013

<u>Numéro d'information</u>	Sommaire	Page
II <i>Communications</i>		
COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE		
<b>Commission européenne</b>		
2013/C 1/01	Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection <sup>(1)</sup> .....	1
2013/C 1/02	Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection <sup>(1)</sup> .....	7
IV <i>Informations</i>		
INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE		
<b>Commission européenne</b>		
2013/C 1/03	Taux de change de l'euro .....	12
2013/C 1/04	Taux de change de l'euro .....	13

FR

Prix:  
3 EUR

<sup>(1)</sup> Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE

(suite au verso)

<u>Numéro d'information</u>	Sommaire ( <i>suite</i> )	Page
2013/C 1/05	Taux de change de l'euro .....	14

---

V *Avis*

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

**Commission européenne**

2013/C 1/06	Appel à propositions dans le cadre du programme de travail annuel en vue de l'octroi de subventions dans le domaine du réseau transeuropéen de l'énergie (RTE-E) pour l'année 2013 [Décision de la Commission C(2012) 7510] .....	15
-------------	---	----



## II

(Communications)

## COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

## Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE

## Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2013/C 1/01)

Date d'adoption de la décision	26.1.2011
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.29783 (N 630/09)
État membre	France
Région	Île de France
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Projet T3 Est Parisien — Réalisation d'une canalisation structurante et développement du réseau de chauffage urbain
Base juridique	Subvention directe: délibération du conseil d'administration de l'ADEME n° 09-5-18, 7 octobre 2009 — Prolongation de concession: délibération du conseil de la ville de paris des 9 et 10 mars 2009
Type de la mesure	Aide individuelle
Objectif	Protection de l'environnement
Forme de l'aide	Subvention directe, Contrats ad hoc
Budget	Dépenses annuelles prévues: 50,1764 Mio EUR Montant global de l'aide prévue: 50,1764 Mio EUR
Intensité	35 %
Durée	2011-2024
Secteurs économiques	Énergie
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Subvention directe: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie 20 avenue du Grésillé BP 90406 49004 Angers Cedex 01 FRANCE  Prolongation de concession: Ville de Paris 75001 Paris FRANCE
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	15.6.2011
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31296 (N322/10)
État membre	Allemagne
Région	Leipzig
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Ausgleich etwaiger Verluste der Kommunale Wasserwerke Leipzig GmbH (KWL)
Base juridique	Kapitalausstattungsvereinbarung zwischen der Stadt Leipzig und der Leipziger Versorgungs- und Verkehrsgesellschaft mbH vom 25. Februar 2010 (Anlage 3); Ergebnisabführungsvertrag zwischen der Leipziger Versorgungs- und Verkehrsgesellschaft mbH und der Kommunale Wasserwerke Leipzig GmbH vom 18. November 2002 bzw. 6. Februar 2003 (Anlage 4); §§ 2, 28 Absatz 1, 51 Absatz 2, 60 Absatz 1, 83 Absatz 2, 120 Absatz 1 Gemeindeordnung für den Freistaat Sachsen (Anlage 5)
Type de la mesure	Aide individuelle
Objectif	Partenariat public/privé
Forme de l'aide	Autres formes de prises de participation
Budget	Montant global de l'aide prévue: 290 Mio EUR
Intensité	—
Durée	2011-2017
Secteurs économiques	Électricité, gaz et eau, Tous services
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Stadt Leipzig Martin-Luther-Ring 6 04109 Leipzig DEUTSCHLAND
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	8.2.2012
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.24473 (11/NN)
État membre	Espagne
Région	Galicia
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Eventual ayuda ilegal en el sector gasístico — España
Base juridique	—
Type de la mesure	—
Objectif	—
Forme de l'aide	—
Budget	—
Intensité	—
Durée	—
Secteurs économiques	Énergie
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	—
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

---

Date d'adoption de la décision	23.11.2011
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31349 (11/N)
État membre	Royaume-Uni
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Reduction for the climate change levy for metal recycling
Base juridique	Section 30 of the Finance Act 2000 provides for an environmental tax to be known as the climate change levy. Schedules 6 and 7 to the Finance Act 2000 lay down the provisions of the tax. Paragraph 18A of Schedule 6 provides for an exemption from the levy for taxable commodities supplied for use in certain metal recycling processes. The Climate Change Levy (Fuel Use and Recycling Processes) Regulations 2005 (SI 2005/1715) specify the recycling processes that are within the scope of the exemption.
Type de la mesure	Régime
Objectif	Protection de l'environnement
Forme de l'aide	Réduction du taux d'imposition
Budget	Dépenses annuelles prévues: 9,58 Mio GBP Montant global de l'aide prévue: 58 Mio GBP
Intensité	—
Durée	1.4.2012-31.3.2018
Secteurs économiques	Sidérurgie, Industrie manufacturière
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	HMRC 100 Parliament St London SW1A 2BQ UNITED KINGDOM
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	10.5.2012
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34004 (11/N)
État membre	Pays-Bas
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Verlenging van de uitbreiding afdrachtvermindering zeevaart voor commerciële zeezeilschepen
Base juridique	Wet vermindering afdracht loonbelasting en premie voor de volksverzekeringen
Type de la mesure	Régime
Objectif	Développement sectoriel, Emploi
Forme de l'aide	Réduction des cotisations de sécurité sociale, Déduction fiscale
Budget	Montant global de l'aide prévue: 5,5 Mio EUR
Intensité	40 %
Durée	jusqu'au 1.1.2017
Secteurs économiques	Transports
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministerie van Infrastructuur en Milieu DG Luchtvaart en Maritieme Zaken tav drs. B.O. Maltha Postbus 20904 2500 EX Den Haag NEDERLAND
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	11.7.2012
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.33183 (12/N)
État membre	Lettonie
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Tax Support Measure (TSM)
Base juridique	Law on Tax Support Measure (draft) Regulation of Cabinet of Ministers 'Procedure for Implementation of Tax Support Measure' (draft)
Type de la mesure	Mesure ne constituant pas une aide
Objectif	La mesure d'aide fiscale vise à inciter les contribuables à régulariser leurs dettes envers l'administration fiscale lettonne
Forme de l'aide	La mesure notifiée renonce à l'application des intérêts de retard et, le cas échéant, de 90 % de la sanction décidée après contrôle, en ce qui concerne les dettes fiscales dues au 1 <sup>er</sup> septembre 2010 par tout contribuable
Budget	Montant global de l'aide prévue: 15 Mio LVL
Intensité	—
Durée	1.6.2012-1.9.2012
Secteurs économiques	Tous les secteurs
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Local governments Mazā Pils iela 1 Rīga, LV-1050 LATVIJA  State Revenue Service Smilšu iela 1 Rīga, LV-1978 LATVIJA
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>



**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE**

**Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2013/C 1/02)

Date d'adoption de la décision	25.7.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.32113 (10/N)	
État membre	Italie	
Région	Bolzano-Bozen, trentino-alto adige, nord est	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Disposizioni in materia di risparmio energetico, teleriscaldamento ed elettrificazione in Alto Adige — Italia	
Base juridique	Legge provinciale 22 ottobre 1993, n. 17 «Disciplina del procedimento amministrativo e del diritto di accesso ai documenti amministrativi» Legge provinciale 7 luglio 2010, n. 9 «Disposizioni in materia di risparmio energetico e energia rinnovabile»	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Économies d'énergie	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 187 EUR (millions) Budget annuel: 32 EUR (millions)	
Intensité	—	
Durée	jusqu'au 31.12.2016	
Secteurs économiques	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Provincia Autonoma di Bolzano Ufficio Risparmio energetico e Ufficio Elettrificazione Via Mendola 33 39100 Bolzano BZ ITALIA	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	3.10.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.33988 (11/N)	
État membre	Grèce	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Extension of OPAP's exclusive rights	
Base juridique	New law 4002/11 regulating the gaming market in Greece; various normative and regulatory acts including Concession Agreement of 15 December 2000 and Amending Acts of 2011; VLT Agreement and VLT License of November 2011.	
Type de la mesure	Aide individuelle	Organismos Prognostikon Agonon Podosfairou S.A. (OPAP)
Objectif	—	
Forme de l'aide	Autres — Présence possible d'éléments d'aide d'État dans la valeur des contreparties dues par l'OPAP à l'État — s'il s'avérait que ces contreparties ne sont pas fixées à la valeur du marché, la différence entre le montant acquitté par l'OPAP et celui qu'acquitterait un investisseur normal correspondrait aux recettes sacrifiées par l'État grec et pourrait constituer une aide d'État.	
Budget	—	
Intensité	0 % — Mesure ne constituant pas une aide	
Durée	—	
Secteurs économiques	Organisation de jeux de hasard et d'argent	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministry of Finance Nikis Street 5-7 101 80 Athens GREECE	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	25.7.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34352 (12/N)	
État membre	Italie	
Région	Toscana	Article 107(3)(c)
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Contributi pubblici per l'avviamento di collegamenti aerei dagli aeroporti di Firenze e Pisa	
Base juridique	Decreto n. 6394 del 29.12.2011 ai sensi della L.R. n. 65 del 29.12.2011 e s.m.i.	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Développement régional, Développement sectoriel	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 1,13 EUR (millions)	
Intensité	30 %	
Durée	20.12.2012-30.12.2015	
Secteurs économiques	Transports aériens de passagers	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Regione Toscana Piazza Duomo Firenze FI ITALIA	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	7.11.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34466 (12/N)	
État membre	Chypre	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Κέντρο Εικαστικών Τεχνών και Έρευνας (Costas and Rita Severis Foundation)	
Base juridique	Απόφαση του Υπουργικού Συμβουλίου της Δημοκρατίας της Κύπρου με ημερομηνία 11.11.2011.	
Type de la mesure	Aide individuelle	Costas and Rita Foundation
Objectif	Culture	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 0,82 EUR (millions)	
Intensité	—	
Durée	15.4.2013-15.12.2015	
Secteurs économiques	Gestion de salles de spectacles	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Γραφείο Σχεδιασμού 1096 Λευκωσία/Nicosia ΚΥΠΡΟΣ/CYPRUS	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	20.11.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34742 (12/N)	
État membre	Pays-Bas	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Q10 Offshore Wind BV	
Base juridique	Regeling windenergie op zee 2009	
Type de la mesure	Aide individuelle	Q10 Offshore wind BV
Objectif	Protection de l'environnement	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 939,04 EUR (millions)	
Intensité	[...] (*) %	
Durée	—	
Secteurs économiques	Production, transport et distribution d'électricité	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministerie van Economische Zaken, Landbouw en Innovatie Postbus 20401 2500 EK Den Haag NEDERLAND	
Autres informations	—	

(\*) Secret d'affaires

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

## IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET  
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

Taux de change de l'euro <sup>(1)</sup>

31 décembre 2012

(2013/C 1/03)

1 euro =

Monnaie	Taux de change	Monnaie	Taux de change		
USD	dollar des États-Unis	1,3194	AUD	dollar australien	1,2712
JPY	yen japonais	113,61	CAD	dollar canadien	1,3137
DKK	couronne danoise	7,461	HKD	dollar de Hong Kong	10,226
GBP	livre sterling	0,8161	NZD	dollar néo-zélandais	1,6045
SEK	couronne suédoise	8,582	SGD	dollar de Singapour	1,6111
CHF	franc suisse	1,2072	KRW	won sud-coréen	1 406,23
ISK	couronne islandaise		ZAR	rand sud-africain	11,1727
NOK	couronne norvégienne	7,3483	CNY	yuan ren-min-bi chinois	8,2207
BGN	lev bulgare	1,9558	HRK	kuna croate	7,5575
CZK	couronne tchèque	25,151	IDR	rupiah indonésien	12 713,97
HUF	forint hongrois	292,3	MYR	ringgit malais	4,0347
LTL	litas lituanien	3,4528	PHP	peso philippin	54,107
LVL	lats letton	0,6977	RUB	rouble russe	40,3295
PLN	zloty polonais	4,074	THB	baht thaïlandais	40,347
RON	leu roumain	4,4445	BRL	real brésilien	2,7036
TRY	lire turque	2,3551	MXN	peso mexicain	17,1845
			INR	roupie indienne	72,56

<sup>(1)</sup> Source: taux de change de référence publié par la Banque centrale européenne.

**Taux de change de l'euro <sup>(1)</sup>****2 janvier 2013**

(2013/C 1/04)

**1 euro =**

Monnaie	Taux de change	Monnaie	Taux de change		
USD	dollar des États-Unis	1,3262	AUD	dollar australien	1,2637
JPY	yen japonais	115,38	CAD	dollar canadien	1,306
DKK	couronne danoise	7,4602	HKD	dollar de Hong Kong	10,2791
GBP	livre sterling	0,814	NZD	dollar néo-zélandais	1,5859
SEK	couronne suédoise	8,5704	SGD	dollar de Singapour	1,6184
CHF	franc suisse	1,209	KRW	won sud-coréen	1 409,05
ISK	couronne islandaise		ZAR	rand sud-africain	11,2388
NOK	couronne norvégienne	7,3175	CNY	yuan ren-min-bi chinois	8,2663
BGN	lev bulgare	1,9558	HRK	kuna croate	7,5625
CZK	couronne tchèque	25,218	IDR	rupiah indonésien	12 953,91
HUF	forint hongrois	291,71	MYR	ringgit malais	4,0255
LTL	litas lituanien	3,4528	PHP	peso philippin	54,105
LVL	lats letton	0,6981	RUB	rouble russe	40,034
PLN	zloty polonais	4,0727	THB	baht thaïlandais	40,237
RON	leu roumain	4,4363	BRL	real brésilien	2,707
TRY	lire turque	2,3594	MXN	peso mexicain	16,9319
			INR	roupie indienne	72,03

<sup>(1)</sup> Source: taux de change de référence publié par la Banque centrale européenne.

**Taux de change de l'euro <sup>(1)</sup>****3 janvier 2013**

(2013/C 1/05)

**1 euro =**

Monnaie	Taux de change	Monnaie	Taux de change		
USD	dollar des États-Unis	1,3102	AUD	dollar australien	1,2471
JPY	yen japonais	113,93	CAD	dollar canadien	1,2923
DKK	couronne danoise	7,4599	HKD	dollar de Hong Kong	10,1558
GBP	livre sterling	0,81075	NZD	dollar néo-zélandais	1,5728
SEK	couronne suédoise	8,5398	SGD	dollar de Singapour	1,6019
CHF	franc suisse	1,2090	KRW	won sud-coréen	1 392,21
ISK	couronne islandaise		ZAR	rand sud-africain	11,2507
NOK	couronne norvégienne	7,2915	CNY	yuan ren-min-bi chinois	8,1703
BGN	lev bulgare	1,9558	HRK	kuna croate	7,5665
CZK	couronne tchèque	25,260	IDR	rupiah indonésien	12 648,62
HUF	forint hongrois	291,09	MYR	ringgit malais	3,9719
LTL	litas lituanien	3,4528	PHP	peso philippin	53,411
LVL	lats letton	0,6977	RUB	rouble russe	39,6990
PLN	zloty polonais	4,0884	THB	baht thaïlandais	39,791
RON	leu roumain	4,4203	BRL	real brésilien	2,6828
TRY	lire turque	2,3354	MXN	peso mexicain	16,7293
			INR	roupie indienne	71,4120

<sup>(1)</sup> Source: taux de change de référence publié par la Banque centrale européenne.



V

(Avis)

## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

## COMMISSION EUROPÉENNE

**Appel à propositions dans le cadre du programme de travail annuel en vue de l'octroi de subventions dans le domaine du réseau transeuropéen de l'énergie (RTE-E) pour l'année 2013**

**[Décision de la Commission C(2012) 7510]**

(2013/C 1/06)

La Commission européenne, direction générale de l'énergie, lance un appel à propositions en vue d'octroyer des subventions à des projets conformément aux priorités et aux objectifs définis dans le programme de travail annuel de subventions dans le domaine du réseau transeuropéen de l'énergie (RTE-E) pour l'année 2013.

Le budget maximum disponible dans le cadre du présent appel à propositions pour l'année 2013 s'élève à 12 200 000 euros.

Date de clôture de l'appel: **8 mars 2013**.

Le texte complet de l'appel de propositions est disponible à l'adresse internet suivante:

[http://ec.europa.eu/energy/infrastructure/grants/20130308\\_ten\\_e\\_en.htm](http://ec.europa.eu/energy/infrastructure/grants/20130308_ten_e_en.htm)

---





## Prix d'abonnement 2013 (hors TVA, frais de port pour expédition normale inclus)

Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	1 300 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, papier + DVD annuel	22 langues officielles de l'UE	1 420 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	910 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, DVD mensuel (cumulatif)	22 langues officielles de l'UE	100 EUR par an
Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications), DVD, une édition par semaine	Multilingue: 23 langues officielles de l'UE	200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série C — Concours	Langues selon concours	50 EUR par an

L'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, qui paraît dans les langues officielles de l'Union européenne, est disponible dans 22 versions linguistiques. Il comprend les séries L (Législation) et C (Communications et informations).

Chaque version linguistique fait l'objet d'un abonnement séparé.

Conformément au règlement (CE) n° 920/2005 du Conseil, publié au Journal officiel L 156 du 18 juin 2005, stipulant que les institutions de l'Union européenne ne sont temporairement pas liées par l'obligation de rédiger tous les actes en irlandais et de les publier dans cette langue, les Journaux officiels publiés en langue irlandaise sont commercialisés à part.

L'abonnement au Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications) regroupe la totalité des 23 versions linguistiques officielles en un DVD multilingue unique.

Sur simple demande, l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne* donne droit à la réception des diverses annexes du Journal officiel. Les abonnés sont avertis de la parution des annexes grâce à un «Avis au lecteur» inséré dans le *Journal officiel de l'Union européenne*.

## Ventes et abonnements

Les abonnements aux diverses publications payantes, comme l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, sont disponibles auprès de nos bureaux de vente. La liste des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

[http://publications.europa.eu/others/agents/index\\_fr.htm](http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm)

**EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu>) offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne. Ce site permet de consulter le *Journal officiel de l'Union européenne* et inclut également les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires de la législation.**

**Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consultez: <http://europa.eu>**

